

AsSolidAfrica 07

NEWS DU BURKINA

Côté météo : De très fortes pluies ont touché le pays et engendré d'importants dégâts, parmi lesquels le toit de la classe provisoire : le vent ayant causé son envol, la pluie a rendu le matériel irrécupérable. Le côté positif des pluies est qu'elles ont permis aux cultures de bien entretenir leur phase de développement. On assiste

néanmoins à un ralentissement des pluies mais on espère quelques bonnes ondées en ce mois d'octobre pour obtenir de bonnes récoltes.

Côté collègue : A BOULMA, au mois de juin, les élèves de la classe de 3ème ont passé le BEPC et la moitié d'entre eux l'ont réussi. C'est une bonne nouvelle car parmi eux certains vont poursuivre des études au lycée. La rentrée des classes 2015/2016 pour tous les élèves a eu

lieu le 1er octobre. Un nouveau bâtiment est sorti de terre pour accueillir les nouvelles classes.

Missions : Dans le cadre du projet « Solaire et solidaires », il est prévu un séjour au mois de février 2017. Une délégation des lycéens porteurs du projet, assistés de leurs professeurs, iront installer les panneaux solaires sur le toit des collèges (voir article solaire et solidaire).

Compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE du SAMEDI 21 MAI 2016.

Le bureau, accueille les participants et la Présidente remercie :

- Les partenaires financiers, le Conseil Départemental de l'Ardèche, la Mairie de Chomérac .
- les correspondants locaux du Dauphiné Libéré et de la Tribune.
- les administrateurs d'ASA07 qui ont participé toute l'année à la vie de l'association (une vingtaine de réunions de bureau et 5 Conseils d'Administration).
- Marcel LAFFONT et Jacques RIOU qui ont acheminé les colis pour le départ du container dans le Vaucluse.
- Marie-Claude ARCOS qui intervient gratuitement dans les écoles pour une animation « contes ».

Avant d'aborder l'ordre du jour, elle propose à l'assemblée un diaporama concernant le séjour effectué en janvier au Burkina Faso par 3 membres du Bureau.

L'AG a voté à l'unanimité l'article des statuts relatif à la domiciliation du siège social de l'association qui se trouve depuis mai 2016 « Chemin de Serre Blanc » 07210 CHOMERAC.

Le bilan financier fait ressortir un déficit de 2.209,38 euros. L'association dispose de 3 866.81 € en caisse à la date de l'AG. Un projet solaire et solidaire afin d'équiper en panneaux solaires les

collèges de BOULMA et KAPON est en cours. Le point a été effectué par Gil SAUZE, professeur au Lycée des Iscles et Pierre CHANTOIN administrateur de Manosque.

Projets retenus par le C.A suite à la mission de janvier 2016 qui figurent au budget prévisionnel :

- Projet du groupement des femmes :

Un groupement de femmes a sollicité ASA07 pour un forage avec projet de maraîchage.

Le C.A a trouvé cette demande très intéressante car elle correspond bien à l'objet social de l'association.

- Micros crédits - Prêts :

Des micros crédits et un prêt sont sollicités par des villageois.

- Fixation du montant de la prochaine cotisation

Il est rappelé que le montant de la cotisation a augmenté en 2015 : elle est passée de 10 à 12 euros et un tarif de 5 euros pour les jeunes a été institué.

Le bureau précise que l'année pour la cotisation ne correspond pas à l'année civile, elle démarre le 1er mars et se termine le 28 février. Pour 2017, la cotisation reste inchangée, à savoir 12 euros pour les adultes et 5 euros pour les jeunes.

- Rafraîchissement du campement à hauteur de 400 euros

l'Assemblée Générale vote à l'unanimité tous les projets proposés par le CA à l'AG d'AsSolidAfrica 07.

Marie-Claude ARCOS, adhérente, retraitée de la Société Générale a indiqué avoir déposé un dossier auprès de cette banque. En effet, dans le cadre de ses activités annexes « Talents et Partage » elle finance partiellement des projets. L'objet social d'ASA07 et les projets menés jusqu'alors rentrent dans ce cadre.

NDLR : Nous avons eu le plaisir d'apprendre qu'une suite favorable a été donnée avec le versement d'une aide de 4000 euros pour soutenir nos projets futurs.



Un forage pour les femmes du quartier de DAPOYA.

Les femmes ont un potentiel très fort en Afrique, il est indissociable de la croissance africaine. Les chiffres (Cahier du « Monde » n°22116 du 23/02/2016) sont éloquentes :

les femmes produisent 80% des ressources alimentaires du continent mais n'y possèdent que 15% des terres. Selon la Banque Mondiale, la production agricole du Burkina Faso



augmenterait de 20% si l'on procédait à un échange des terres cultivées entre maris et femmes. L'une des principales activités des femmes concerne la corvée de l'eau, nécessaire aux repas, à la lessive, au maraîchage... Dans les villages de brousse, pouvoir disposer d'un forage à proximité des habitations est donc capital.

Lors de notre séjour en janvier 2016, 17 femmes nous ont rendu visite au campement pour nous exposer leur projet : Elles demeurent à DAPOYA qui est un quartier de BOULMA d'environ 500 à 600 personnes. Celui-ci est situé au milieu et à distance de 2 forages, l'un à environ 1000/1500 m du collège et l'autre réservé à l'école primaire.

Elles sollicitent AsSolidAfrica 07 pour un forage propre à leur quartier . Elles ont l'accord du chef du village qui a ajouté que ce quartier « méritait un forage ». Nous avons pu nous rendre compte de visu de la configuration des lieux et, de fait, ce quartier est moins bien doté que les autres en matière de forage.

Consciente du potentiel des femmes africaines, ASA07 a placé celles-ci au cœur de son action en 2016. Leur projet est porteur : outre l'accès à l'eau potable à proximité, elles souhaitent, dans un second temps, développer une activité de maraîchage. La présence d'une source d'eau dans ce quartier allègerait donc leur charge de travail quotidien en diminuant la distance à parcourir avec les bidons chargés d'eau leur permettant ainsi de gagner du temps pour d'autres activités. La diversification des activités leur permet de subvenir aux besoins de la communauté et surtout d'envoyer leurs enfants à l'école. L'activité de maraîchage s'inscrit dans cet objectif ; pouvoir nourrir sa famille et vendre les légumes pour obtenir une source de financement complémentaire. Le projet

pourrait démarrer fin 2016 avec, dans un premier temps, la recherche d'un point d'eau puis, en début d'année 2017, le forage proprement dit par une entreprise spécialisée ainsi que l'installation de la pompe et des tuyaux. L'activité de maraîchage ne démarrera que lorsque le forage sera en fonction. Il conviendra au comité de gestion d'étudier la faisabilité de l'activité eu égard au volume de l'eau et de mettre en place des créneaux horaires pour permettre l'arrosage des légumes.

MICROCREDITS ET PRETS

Qu'est-ce que le microcrédit ?

« Le microcrédit aurait trouvé ses sources en Asie il y a plusieurs millénaires mais c'est dans les années 1970 qu'il a pris son essor sous l'impulsion de Muhammad YUNUS, économiste bangladaise et Prix Nobel de la Paix en 2006 » (source BABYLOAN.org). Il s'agit d'un crédit de faible montant avec intérêts, accordé à un particulier ou un groupe de personnes qui n'ont pas accès aux services financiers traditionnels. Il permet de créer ou de développer une activité génératrice de revenus. Il s'apprécie en terme d'outil de lutte contre la pauvreté mais également comme un outil d'émancipation et d'autonomisation des populations. Son impact est direct sur le pouvoir économique des micro-entrepreneurs :

- amélioration des conditions de la vie des bénéficiaires et de leurs familles
- scolarisation et éducation des enfants
- accès aux soins
- responsabilisation des populations
- émancipation des femmes
- lutte contre la pauvreté

Lors de la mission de janvier 2016, ASA 07 a été sollicitée par des villageois pour des demandes de microcrédits et un prêt. Une réflexion a donc été menée sur

place par les membres du bureau avec notre référent, Jean-Paul NABALOU M et le président de l'A.D.T (Association pour le Développement du canton de Toléha) et chef coutumier du village. La décision de répondre favorablement à ce projet a été approuvée lors de l'Assemblée Générale de mai 2016. Dans un premier temps, les objectifs d'ASA 07 se veulent modestes. Il a été convenu de faire l'essai avec de petites sommes remboursables avec un taux d'intérêt de 2%, dans un délai décidé d'un commun accord entre les parties. Les demandes seront recueillies sur place par les membres du Bureau d'ASA07 ou les personnes dûment mandatées pour le faire. Notre référent, dont la notoriété et la connaissance du village et de ses habitants sont un point positif, veillera au suivi des dossiers et informera le chef coutumier du village comme le veut la tradition.

A ce jour, 4 demandes ont reçu un accord pour une somme totale de 533 euros.

- M. Edouard K. : 200 000.00 cfa (305 €) pour achat de stock de pièces détachées pour son activité de garagiste
- Mme Nassa Marie Z. : 50 000.00 cfa (76 €) pour créer une activité commerciale (vente de dolo, huile, pâte d'arachide et noix de cola)
- Mme Zonabo K. : 50 000.00 cfa (76 €) pour créer une activité commerciale de vêtements pour enfants
- M. Abdoulaye K. : 50 000.00 cfa (76 €) pour augmenter le stock de son épicerie

Un autre projet a obtenu l'accord d'ASA 07 : celui présenté par un groupe de villageois (Gilbert K., Adama N. et Pasirou K) de créer un élevage de volailles. Le budget demandé est élevé (1500 €). Nous ne sommes pas dans la configuration d'un microcrédit mais d'un prêt.



Le principe est le même si ce n'est que les modalités d'octroi et de remboursement demandent une étude plus approfondie et peuvent être accompagnées de conditions particulières, comme par exemple solliciter l'aide d'un expert. **En intégrant les microcrédits** dans ses objectifs, AsSolidAfrica 07 respecte l'esprit de solidarité, de partage et de brassage culturel qui demeure sa marque de naissance : accompagner le développement et apporter une aide aux plus défavorisés, faire émerger des projets dans un esprit de partenariat et d'échanges.

Vous voulez nous aider en étant solidaires de nos actions. Devenez membre de l'association :

Les actions menées en 2015 par notre association ont été couronnées de succès. Cette réussite nous la devons à votre soutien, grâce aux cotisations et aux dons qui constituent une source de financement importante pour l'association et nous permettent de poursuivre nos activités et atteindre les objectifs fixés. **Cotisation** de 12 euros par an et 5 euros pour les jeunes. **Faites un don** : vous recevrez un reçu qui vous permettra une déduction fiscale. *Les adhérents à jour de leur cotisation 2016 n'ont pas à tenir compte de cet appel.*

Les ventes d'artisanat fonctionnent toujours bien. **A vos agendas** pour les dates des marchés de Noël :

- Résidence de Rivoly à la Voulte le samedi 10 décembre 2016.
- Place du Bosquet à Chomérac le dimanche 18 décembre 2016.

AsSolidAfrica07 signera la Charte d'engagements réciproques entre l'Etat, le Conseil Départemental de l'Ardèche et les associations *membres de la MAVA*

(Mission d'accompagnement à la vie associative) le 4 novembre 2016 au Pouzin.

Solaire et Solidaire

Le projet Solaire et Solidaire, coordonné sur Manosque par Pierre Chantoin, administrateur d'AsSolidAfrica 07, entre dans sa phase cruciale.

Le lycée des Iscles à Manosque travaille sur ce projet depuis 2014. Il a réalisé l'étude complète d'équipement en panneaux solaires des toits des deux collèges en brousse et une délégation de lycéens et enseignants participera avec l'aide d'AsSolidAfrica 07 à leur installation sur place au Burkina Faso au mois de février prochain.

Les solutions retenues sont un éclairage à Leds en 24V, un générateur photovoltaïque avec une unité de stockage (pack de batteries). L'installation est complétée avec un onduleur en 230V/50Hz pour permettre l'alimentation d'un photocopieur et d'un ordinateur portable pour les enseignants.

Pour des raisons de coûts, l'équipe du lycée de Manosque installera tout le matériel sur place pour les 2 collèges. La pose des panneaux photovoltaïques sur le toit en tôle des collèges, se fera avec l'aide de l'entreprise BETIC choisie par le président d'ADT.

L'équipe du lycée se chargera également de toute l'installation électrique qui va des panneaux aux batteries avec les régulateurs de charges, les protections électriques, le tirage des câbles électriques et ses gaines, les prises et interrupteurs. Elle installera les éclairages dans chacune des classes qui comprend suspentes de fixation, réflecteurs avec grille et rubans à Leds.

La construction des abris batteries est supervisée par l'ADT.

Le transport du matériel qui arrivera à Koudougou est pris en charge par l'ADT et BETIC.

Des échanges avec les enseignants, les élèves sont prévus.

Un reportage sera tourné sur ce projet par Norbert Mouiren.

Toute cette opération est financée dans son intégralité par l'argent récolté par les élèves (tombola, marché de Noël, soirée Pataterie, vente de confitures et de bonbons), le lycée les Iscles, la maisons des lycéens, les actions menées par les membres d'ASA07 sur Manosque, l'Ecole Internationale PACA, le rectorat d'Aix-Marseille. C'est un projet d'envergure qui a nécessité une charge de travail et un investissement importants.

Tout l'équipement a été fourni par Eole Water. Marc Parent, directeur d'Eole Water a mis à disposition son savoir faire, ses locaux et ses équipements.

La présidente d'ASA07, Catherine Durand et des membres du C.A de l'association accueilleront et assureront la logistique du séjour de la délégation de Manosque. Ils seront à leur côté pour leur apprendre à connaître l'Afrique et leur permettre de vivre une expérience humaine très riche.

Rendez-vous dans la prochaine lettre d'ASA07 pour un compte-rendu complet de l'aboutissement de ce projet.

Un nouveau visuel avec notre site internet "assolidafrika07.org".

Vous trouverez sur le site notre nouvel rubrique "Actualité au Burkina".

*Le C.A d'AsSolidAfrica 07
assolidafrika07@gmail.com*